



SANTE MENTALE EUROPE



SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél + 32.2.280.04.68

Fax + 32.2.280.16.04

E-mail: info@mhe-sme.org

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°3/2007

MARS 2007

Ce Bulletin est publié avec le soutien de la communauté européenne, DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances - Unité E2 Inclusion, Aspects sociopolitiques des migrations, Intégration des politiques sociales. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale.

TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE	2	Nouveaux documents dans le domaine de la santé publique	11
Séminaire de renforcement des capacités de SME – Vienne, le 30 mai 2007	2	Réduire les dommages liés à l'alcool dans l'UE.....	11
Conférence de SME «Pas de santé sans santé mentale– Du Slogan à la Réalité», Vienne (Autriche), 31 mai – 2 juin 2007	2	Évaluation de Santé-UE - Le portail de la santé publique de l'Union européenne	11
Le nouveau projet CAMHEE.....	2	VIII. PARLEMENT EUROPEEN	12
Etude de SME sur l'allocation d'un budget personnel aux personnes ayant des problèmes de santé mentale	3	Nouveau rapport de l'OMS sur les troubles neurologiques	12
Représentation de SME à différentes réunions	4	Réforme du Parlement européen.....	12
II. NOUVELLES DE NOS MEMBRES.....	5	Le Parlement européen adopte un rapport sur les services sociaux.....	12
Quelques nouvelles de l'Association tchèque pour la santé mentale (ACSM)	5	IX. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE.....	12
Des nouvelles de la FEAFES et de l'AEN	6	Santé mentale et prisons	13
Promotion d'installations touristiques adaptées pour les personnes handicapées dans la région frontalière (NETMEN)	6	Le site Internet sur la santé mentale a été amélioré	13
Une nouvelle directrice exécutive pour la fondation Estuar	6	X. NATIONS UNIES	13
Association Aripri: de nouvelles coordonnées.....	6	Résultats d'une enquête mondiale sur l'action des gouvernements pour la mise en application des normes des Nations Unies sur l'égalisation des chances pour les personnes handicapées	13
III. COMPTES RENDUS DE CONFERENCES	7	XI. DIVERS	14
Rapport du colloque organisé par le Conseil Régional de Picardie avec le soutien des CEMEA-France, Clermont de l'Oise (France), 23-24 février 2007	7	Exposition ouverte sur le thème de la santé mentale.....	14
IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES.....	7	Un jugement d'un tribunal suisse autorise l'euthanasie chez les malades mentaux	14
Coalition européenne pour la vie dans la communauté.....	7	XII. SITES INTERNET	15
Rejoignez la Coalition européenne pour la vie dans la communauté (ECCL)	7	Ressources en ligne de l'ILC-UK sur la santé mentale	15
Forum européen des personnes handicapées	7	Nouveau site internet sur l'anxiété sociale	15
Réunion du conseil d'administration du FEPH, Berlin (Allemagne), 24-25 février 2007	7	XIII. PUBLICATIONS	15
RAPPEL: Campagne «1MILLION4DISABILITY » du FEPH	8	Une nouvelle étude théorique sur la santé mentale chez l'enfant.....	15
Mental Disability Advocacy Center.....	8	Rapport sur la durabilité des soins de santé en Europe	15
La Bulgarie est accusée de violation du droit à l'éducation sur plus de 3 000 enfants placés en institution	8	Mise en application de la promotion de la santé mentale....	16
Open Society Mental Health Initiative	8	XIV. EVENEMENTS A VENIR	16
L'OSMHI soutient une initiative de désinstitutionalisation de niveau national en Serbie	8		
Plateforme Sociale	9		
Nouveau site internet.....	9		
V. UNION EUROPEENNE	9		
Demande d'une Constitution européenne plus sociale.....	9		
L'Agence européenne des droits fondamentaux a démarré ses activités le 1er mars 2007	9		
Conseil européen de la recherche	10		
VI. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE	10		
Réunion du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs, 22 février 2007, Bruxelles (Belgique)	10		
VII. COMMISSION EUROPEENNE	10		
Priorités de l'UE pour 2008.....	10		
DG Emploi et Affaires Sociales	11		
Publication de la dernière revue de la législation européenne relative à l'antidiscrimination	11		
DG Santé et Protection des consommateurs	11		

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

Séminaire de renforcement des capacités de SME – Vienne, le 30 mai 2007

Santé Mentale Europe organisera à Vienne (Autriche) un séminaire de renforcement des capacités à l'intention de tous ses membres, et ce immédiatement avant sa conférence et son assemblée générale. Le séminaire aura lieu le mercredi 30 mai de 9h30 à 17h30.

Les objectifs du séminaire sont:

- offrir une aide, y compris une formation spécialisée, aux organisations du secteur de la santé mentale pour leur permettre de renforcer leur capacité à lutter contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale;
- fournir des informations sur le processus d'inclusion sociale au niveau européen et national, processus auquel les organisations du secteur de la santé mentale peuvent avoir recours pour améliorer l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans leur pays;
- encourager le dialogue et l'échange d'expériences et d'informations entre organisations du secteur de la santé mentale, au sein de chaque Etat membre, au niveau national, régional et local;
- favoriser la création de réseaux nationaux ou de plateformes pour faire connaître les informations pertinentes pour le secteur de la santé mentale.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail info@mhe-sme.org, ou visitez le site web de SME, <http://www.mhe-sme.org/fr.html>

Conférence de SME «Pas de santé sans santé mentale– Du Slogan à la Réalité», Vienne (Autriche), 31 mai – 2 juin 2007

Cette conférence de SME examinera les résultats du processus de consultation sur le Livre Vert de la Commission européenne «*Améliorer la santé mentale de la population*», ainsi que la stratégie pour les 10 ans à venir.

La conférence étudiera le lien et la cohérence des différentes politiques européennes, ainsi que l'impact qu'elles ont sur la santé mentale de la population. Les exposés, les discussions en table ronde et les ateliers seront autant d'occasions de partager des informations, d'approfondir des connaissances et d'échanger des bonnes pratiques.

Les participants, originaires de tous les pays européens, pourront débattre de la façon de mettre en œuvre des stratégies en matière de santé mentale tout au long de la vie et ils pourront mettre en place des coopérations entre les différentes organisations et institutions qui travaillent sur la santé mentale au niveau national et européen.

La conférence adoptera la structure suivante:

- premier jour (jeudi 31 mai): politiques et stratégies au niveau européen, ainsi que leur mise en œuvre au niveau national;
- deuxième jour (vendredi 1^{er} juin): ateliers et contributions des niveaux local, national et régional;
- troisième jour (samedi 2 juin): rapports des tables rondes et des ateliers et formulation de recommandations; ensuite, en séance plénière finale, discussion des enseignements tirés pour la mise en œuvre au niveau national.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail info@mhe-sme.org, ou visitez le site web de SME, <http://www.mhe-sme.org/fr.html>

Le nouveau projet CAMHEE

Un nouveau projet, financé par le programme communautaire de santé publique, «Santé mentale des enfants et des adolescents dans l'Union européenne élargie – Développement de politiques et de pratiques effectives» (*Child and Adolescent Mental Health in Enlarged EU - Development of Effective Policies and Practices - CAMHEE*), a débuté au mois de janvier 2007.

A la lumière de la Déclaration et du Plan d'Action approuvés lors de la conférence ministérielle européenne de l'OMS sur la santé mentale (janvier 2005, Helsinki, Finlande), le projet vise à établir une série de recommandations et de lignes directrices en faveur de politiques et pratiques européennes effectives en matière de santé mentale des enfants et des adolescents, en insistant sur les nouveaux Etats membres et les pays candidats.

Pour ce faire, le projet se concentrera sur quatre objectifs principaux:

1. Créer un réseau de partenaires au sein de l'Union européenne, qui adoptera et mettra en oeuvre des approches de santé publique modernes et effectives dans les nouveaux Etats membres et les pays candidats;
2. Développer des lignes directrices et des recommandations dans le domaine de la santé mentale des enfants et des adolescents pour les politiques nationales et régionales des pays participants, basées sur les expériences recueillies à l'aide d'une analyse indépendante de la situation des pays comprenant une étude du contexte, des ressources, des processus et des résultats;
3. Initier et soutenir les activités menées dans le domaine de la santé mentale des enfants et des adolescents dans les nouveaux Etats membres et les pays candidats, avec un accent mis sur l'exécution de politiques et pratiques effectives et ayant fait leurs preuves basées sur l'implication et la participation des enfants, des familles et des communautés;
4. Sur la base des informations, de l'expérience partagée du réseau et des savoirs accumulés lors d'activités conjointes organisées par les partenaires du projet, conseiller l'Union européenne et les Etats membres sur la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux des enfants et des adolescents, en insistant particulièrement sur la gestion des changements nécessaires, dans les nouveaux Etats membres, au passage de schémas d'institutionnalisation et de médicalisation hérités du passé à des approches de santé publique modernes impliquant les enfants, les jeunes, les parents et les communautés.

Hormis le thème central du projet, c'est-à-dire l'analyse des politiques relatives à la santé mentale des enfants dans les nouveaux Etats membres, trois sujets spécifiques ont été sélectionnés pour une étude plus en profondeur:

1. La prévention des schémas comportementaux destructeurs et autodestructeurs dans l'environnement scolaire;
2. Le développement d'approches modernes de formation des parents, en insistant sur les parents présentant des troubles mentaux ou issus d'autres groupes à risque;
3. Le développement, dans le domaine de la santé mentale des enfants et des adolescents, d'activités effectives basées dans la communauté, comme alternatives à la traditionnelle institutionnalisation et à l'exclusion sociale, et la fourniture d'outils permettant une évaluation économique de ce processus.

On espère que les partenaires issus tant des «anciens» que des «nouveaux» Etats membres formeront des réseaux effectifs dans le domaine des politiques et pratiques sur la santé mentale des enfants et des adolescents et qu'ils développeront des recommandations qui seront utiles aux politiciens, aux professionnels, aux parents et aux enfants de l'Union européenne.

Le projet CAMHEE implique 35 partenaires associés venus d'Autriche, de Belgique, de Bulgarie, d'Estonie, de Finlande, d'Allemagne, de Grèce, d'Hongrie, de Lettonie, de Lituanie, de Norvège, de Pologne, de Roumanie, de Slovaquie, d'Espagne et du Royaume Uni.

Un site internet relatif au projet sera bientôt prêt.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Dainius Puras, leader scientifique du projet, à dainius.puras@mf.vu.lt

Merci à Dainius Puras, professeur associé à l'université de Vilnius, pour cette contribution.

Etude de SME sur l'allocation d'un budget personnel aux personnes ayant des problèmes de santé mentale

Santé Mentale Europe vient juste de publier les résultats de son enquête sur l'allocation du budget personnel aux personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Cette enquête devait permettre de déterminer si les personnes ayant des problèmes de santé mentale bénéficient d'un «budget personnel», à l'instar de celui qui est alloué aux personnes handicapées et aux personnes âgées dans différents pays européens.

Le terme «*budget personnel*» englobe toute une série d'approches relatives au financement direct des personnes âgées et handicapées, qui leur permet d'employer leur propre personnel et d'organiser leurs propres soins.

L'idée centrale à la base du concept de budget personnel est la suivante: il s'agit de placer la personne qui est aidée ou qui bénéficie des services au centre du processus et de lui donner le pouvoir de décider de la nature de son propre soutien.

Aux côtés d'autres parties prenantes, SME fait campagne pour la vie autonome, c'est-à-dire le remplacement, pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale, des services institutionnalisés par des services basés dans la communauté. SME fait également campagne pour la mise en place d'une relation plus égalitaire entre les usagers des services de santé mentale et les fournisseurs de services, afin que les premiers parviennent à gérer eux-mêmes leur système personnel de soutien. La grande enquête sur le «budget personnel», que SME a lancée en novembre 2005, fait partie intégrante de cet effort.

Les résultats définitifs de l'enquête font apparaître très nettement qu'un long chemin reste à parcourir en la matière. A l'heure actuelle, seul un nombre réduit de pays a mis en place un cadre légal pour le budget personnel. Comme l'on pouvait s'y attendre, de nombreuses similitudes et différences peuvent également être trouvées entre les systèmes et approches relatives au budget personnel utilisés actuellement en Europe. Ceux-ci reflètent la diversité des priorités liées à la gestion des soins sanitaires et sociaux dans les pays européens.

Le processus est toutefois en marche et de nouveaux développements sont attendus dans certains Etats membres.

SME estime que la question du budget personnel, qui vise à renforcer l'indépendance des personnes ayant des problèmes de santé mentale et des personnes âgées et handicapées, devrait être traitée avec plus de considération par les décideurs politiques et les autorités européennes, nationales et locales.

Le budget personnel représente un bouleversement majeur de la relation habituelle entre fournisseurs de service et usagers des services. Il confère aux usagers des services de santé mentale un pouvoir décisionnel significatif et représente un pas en avant décisif vers leur responsabilisation et leur autonomisation.

L'étude peut être téléchargée à partir du site internet de SME à l'adresse suivante:

http://www.mhe-sme.org/assets/files/publications/reports/Resultats_de_l_enquete_de_SME_sur_le_budget_personnel.pdf

Représentation de SME à différentes réunions

Le 1^{er} mars 2007, Mary Van Dievel, directrice de SME, a pris l'avion pour Copenhague (Danemark) afin de s'entretenir sur la conférence de SME de 2008 avec Palle Heilesen, directeur de SIND (l'association danoise pour la santé mentale), qui est membre de SME. Après cela, elle a rencontré Marianne Kastrup, de la Fondation Egmont, à Aalborg (Danemark). Le même jour, Sogol Noorani, coordinatrice de projet, a assisté à la réunion des promoteurs des projets menés dans le cadre du 2nd programme sur l'échange transnational, organisée par la Commission européenne, DG EMPL: Protection et intégration sociales, et y a fait un exposé sur le projet «*Bonnes pratiques pour lutter contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*», qui est mené par SME.

Le 2 mars 2007, Mary Van Dievel s'est réunie avec Jens Ibsen, président de SIND Nord Danemark, Finn Graa Jakobsen, président de SIND Danemark, Inger Grønhøj, consultant en psychiatrie, et Anne-Grethe Rasmussen, consultante en éducation et psychiatrie.

Le même jour, Mari Fresu, coordinatrice de projet, et Sogol Noorani ont participé à une journée d'information de la Commission européenne sur les activités européennes de recherche concernant les organisations de la société civile (OSC), qui s'est déroulée à Bruxelles (Belgique).

Le 5 mars 2007, Sogol Noorani a participé au groupe de travail sur les services d'intérêt général, organisé par la Plateforme Sociale à Bruxelles (Belgique).

Les 6 et 26 mars, Mary Van Dievel s'est réunie avec Elisabeth Muschik, vice présidente, pour discuter de la conférence de SME à Vienne.

Le 9 mars 2007, Mary Van Dievel et Sogol Noorani ont rencontré Mme Marie-Anne Paraskevas de l'Unité Inclusion Sociale, DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances, pour discuter de son implication dans le séminaire de construction des capacités de SME, la conférence à Vienne et le séminaire de clôture du projet européen «*Bonnes pratiques pour lutter contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*».

Le 15 mars 2007, Mary Van Dievel et Josée Van Remoortel, conseillère politique, ont participé à une cérémonie qui a eu lieu dans les locaux de la Fédération flamande pour des centres de santé mentale basés dans la communauté, à Gent.

Le 20 mars 2007, Mary Van Dievel et Mari Fresu se sont réunies avec le Dr Albert Jan Schutte d'Organon, ainsi que des représentants de Weber Shandwick, afin d'échanger des informations sur les politiques en santé mentale et la schizophrénie.

Le 21 mars 2007, Mari Fresu a représenté SME à la cérémonie de lancement de la «HIT Health System Review» pour la Bulgarie, qui a eu lieu au Parlement européen à Bruxelles.

Le 22 mars 2007, Mary Van Dievel a participé à une réunion avec Eufami, Astra Zeneca et Hill&Knowlton sur le suivi du Livre Vert de la Commission européenne sur la santé mentale.

Du 22 au 23 mars 2007, Sogol Noorani, Malgorzata Kmita, présidente, et Josée Van Remoortel ont participé aux visites sur le terrain organisées en Belgique dans le cadre du projet «Bonnes pratiques pour lutter contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale». Mary Van Dievel, Elisabeth Muschik et John Henderson, conseiller politique, ont également pris part à la première partie de la réunion des partenaires.

Le 24 mars 2007, elles ont assisté à la réunion des partenaires du projet à Bruxelles.

Le 23 mars 2007, Mary Van Dievel, Mari Fresu et John Henderson ont eu une téléconférence avec la London School of Economics pour discuter des futures activités du réseau de l'économie de la santé mentale et de possibles opportunités de collaboration.

Le 24 mars 2007, une réunion du comité exécutif de SME a eu lieu à Bruxelles.

Le 27 mars 2007, Mary Van Dievel et Elisabeth Muschik ont participé à l'assemblée générale de la Plateforme Sociale à Bruxelles.

Le 28 mars 2007, Sogol Noorani a pris part à la réunion de préparation de la 4^{ème} table ronde sur la pauvreté, organisée à Bruxelles.

Le 29 mars 2007, Fanny Muller a représenté SME à la Journée européenne sur les droits des patients, qui s'est tenue au Parlement européen à Bruxelles.

II. NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Quelques nouvelles de l'Association tchèque pour la santé mentale (ACSM)

Un projet innovant cofinancé par l'Union européenne (Programme PHARE 2003) et le gouvernement tchèque a été mené à bien dans le district de Tchéquie centrale entre novembre 2005 et août 2006. Ce projet s'intitulait «*Soutien aux prestataires de services sociaux dans le district de Tchéquie centrale pour le démontage des équipements restrictifs*».

L'objectif du projet était d'améliorer la qualité des services sociaux dans la région centrale de la république Tchéque. Un soutien en formation et en conseil a été offert aux institutions de soins et aux homes pour personnes âgées qui utilisaient des équipements restrictifs, comme par exemple des lits-cages, pour les aider à éliminer ces équipements restrictifs.

Une des principales activités du projet consistait à évaluer si des assistants personnels pouvaient offrir une alternative efficace aux lits restrictifs. L'expérience a effectivement confirmé qu'une assistance personnelle améliorerait de façon importante – et parfois de façon fondamentale – la qualité de vie des usagers. C'est pour cette raison que la région centrale de Tchéquie et les prestataires de services sociaux ont décidé de maintenir une assistance personnelle pour les patients qui risquaient des mesures de restriction.

Toutefois, l'assistance personnelle ne constitue pas la seule et unique solution à la question des équipements restrictifs. D'autres améliorations ont été mises s'agissant de l'équipement des institutions, de la vie privée des patients, du nombre d'usagers vivant dans l'institution, de la gestion des organisations et des équipes de personnel.

Cependant, le problème de la contrainte va bien au-delà de l'utilisation de lits de protection. Le projet a démontré que même si la contrainte via l'utilisation de lits-cages avait tendance à disparaître- le projet a permis une réduction du nombre de lits cages, de 52 au début du projet à 3 en date du 1^{er} juin 2006, il restait important de ne pas remplacer un type de contrainte par un autre, comme par exemple une restriction de la liberté de mouvement des usagers.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Klára Malíková, E-mail klara.malikova@capz.cz, ou le site web de la CAPZ, www.capz.cz
Source: Newsletter de la CAPZ

Des nouvelles de la FEAFES et de l'AEN

La Confederacion Espanola de Agrupaciones de Familiares Y Enfermos Mentales – FEAFES et l'Associacion Espanola de Neuropsiquiatria – AEN ont participé activement à la rédaction tant du programme que du document de présentation de la stratégie nationale sur la santé mentale de l'Espagne.

Pour télécharger ces documents (en espagnol): le site web de la FEAFES, http://www.feafes.com/DocDocumentos/311284948_2_Jornada%20Estrategia%20Salud%20Mental.pdf (une version en anglais sera disponible très prochainement)

Promotion d'installations touristiques adaptées pour les personnes handicapées dans la région frontalière (NETMEN)

C'est l'association membre de SME ŠENT – Association nationale slovène pour la santé mentale, qui est à l'origine de ce projet. En effet, les touristes handicapés doivent faire face à de nombreuses difficultés causées par l'inadaptation des installations et au rejet par certaines organisations touristiques.

Le projet est financé par l'Union européenne dans le cadre du Programme d'initiative communautaire INTERREG IIIA Slovénie-Autriche 2000-2006.

Un nouveau label «ADAPTE AUX PERSONNES HANDICAPEES» a été lancé grâce au projet NETMEN: l'objectif est de différencier et de promouvoir les installations touristiques adaptées aux personnes handicapées. Les personnes handicapées auront ainsi un meilleur aperçu de l'offre existante dans certaines régions de Slovénie et d'Autriche.

Ce label permettra d'offrir, sur le site Internet du projet, une base de données reprenant les organisations touristiques qui possèdent le label et qui sont disposées à accueillir des hôtes présentant tous types de handicaps.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Barbara Filipič, Tél +386 1 5830 125, E-mail bfilipic@alianta.si, ou le site web du projet, www.invalidom-prijazno.eu.

Une nouvelle directrice exécutive pour la fondation Estuar

Depuis le 15 février 2007, Mme Cristina Poplauschi est la nouvelle directrice exécutive de la fondation Estuar, en remplacement de Luminitia Costache.

Pour contacter Mme Poplauschi: E-mail cristinapoplauschi75@yahoo.com

Association Arip: de nouvelles coordonnées

Les nouvelles coordonnées de l'association Arip sont les suivantes:

Sos. Berceni 10-12

CP. 041902

Bucuresti, sector 4,

(inside Trepte Center)

RO- BUCAREST

Tél +40 765-211860

Fax +40 21-3343471

E-mail

aripi_association@yahoo.com et

Stefan_bandol@yahoo.com

Vos activités et vos initiatives sont importantes! Elles peuvent être une source d'inspiration pour les autres!

III. COMPTES RENDUS DE CONFERENCES

Rapport du colloque organisé par le Conseil Régional de Picardie avec le soutien des CEMEA-France, Clermont de l'Oise (France), 23-24 février 2007

Dans le cadre des coopérations du Conseil Régional de Picardie (France) avec les régions partenaires de Thuringe (Allemagne) et Trenčín (Slovaquie), l'objectif de cette rencontre, intitulée «*Evolution des pratiques en santé mentale –Expériences en Europe*», était d'échanger des expériences, de confronter des pratiques.

Le premier thème abordé traitait de la manière dont la politique en santé mentale est prise en compte dans ces 3 pays.

Ont suivi un exposé de Patrick Coupechoux, journaliste au Monde diplomatique, sur la représentation sociale de la folie, ainsi que des présentations qui ont abordé le lien entre malaise social et maladie psychique.

Quatre ateliers furent organisés autour des sujets suivants:

- le patient dans le système de soins psychiatriques, sa place et ses droits;
- le travail en réseau;
- la formation des soignants;
- le suicide, expression ultime de la souffrance.

SME a collaboré activement à cette rencontre: Colette Versporten, membre du conseil d'administration, a présenté un ensemble de réflexions sur le sujet: «*Allons-nous vers une psychiatrie européenne?*».

Pour recevoir les différents actes du colloque, veuillez en faire la demande par E-mail à: fdutry@cr-picardie.fr

Merci à Colette Versporten, membre du conseil d'administration de SME, pour cette contribution.

IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

Coalition européenne pour la vie dans la communauté

Rejoignez la Coalition européenne pour la vie dans la communauté (ECCL)

L'ECCL a été établie fin 2005, en tant que réseau européen inter-handicap oeuvrant à l'inclusion sociale des personnes handicapées par la promotion de la fourniture de services basés dans la communauté complets et de qualité comme alternative à l'institutionnalisation. La mission de l'ECCL consiste en la défendre et surveiller les avancées réalisées dans le domaine de la désinstitutionnalisation en Europe. L'ECCL fait campagne et fournit des renseignements sur le développement de services basés dans la communauté complets et de qualité et sur la désinstitutionnalisation.

Pour de plus amples informations sur les activités récentes de l'ECCL, ses membres et l'affiliation: le site internet de l'ECCL, <http://www.community-living.info/>, ou contactez directement Ines Bulić à l'adresse coordinator@community-living.info

Forum européen des personnes handicapées

Réunion du conseil d'administration du FEPH, Berlin (Allemagne), 24-25 février 2007

Le conseil d'administration du FEPH s'est tenu à Berlin dans le cadre de la présidence allemande de l'Union européenne (UE).

Mme Wallis Goelen, Chef de l'unité G3 Emploi des personnes handicapées – DG SANCO (Santé et Protection des consommateurs) – Commission européenne, était une invitée de marque. Elle a insisté sur les diverses actions menées par l'UE pour mettre en œuvre la stratégie relative à l'égalité des chances.

Un important débat a eu lieu autour de l'adoption du rapport de position du FEPH sur l'unification de la législation communautaire en matière de lutte contre la discrimination des personnes handicapées.

Ensuite, la révision des fonds structurels a montré que les organisations non gouvernementales devraient être plus actives et faire en sorte que les fonds soient utilisés correctement. Un ensemble d'outils (toolkit) a été préparé.

Un autre point à l'ordre du jour fut la campagne de signatures mises en place pour le 10^{ème} anniversaire du FEPH, qui a reçu beaucoup d'attention. La cérémonie de clôture est programmée pour le 4 octobre 2007 et un million de signatures sont espérées d'ici là.

Puis, un plan de suivi de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, adoptée le 13 décembre 2006, a été discuté et approuvé. Les commentaires des membres du conseil d'administration ont principalement porté sur l'importance de faire en sorte que les droits des personnes ayant des problèmes psychosociaux soient couverts par la convention.

Pour finir, M. Franz Müntefering, ministre allemand des affaires sociales et de l'emploi, a déclaré que l'Allemagne signerait la convention des Nations Unies et encouragerait les autres pays à suivre son exemple. Il a également insisté sur la nécessité de protéger tant les droits sociaux que les droits civils des personnes handicapées et sur le fait que les femmes handicapées souffrent plus de la discrimination que les hommes handicapés.

Josée van Remoortel, conseillère politique de SME, a représenté SME à la réunion.

Pour de plus amples informations: le secrétariat du FEPH, info@edf-feph.org, ou le site internet du FEPH, <http://www.edf-feph.org/>

Merci à Josée Van Remoortel pour cette contribution.

RAPPEL: Campagne «1MILLION4DISABILITY » du FEPH

La grande campagne d'envergure européenne du FEPH (Forum européen des personnes handicapées), qui a pour objectif de rassembler un million de signatures en faveur de mesures législatives communautaires de lutte contre toutes les formes de discrimination à l'encontre des personnes handicapées, de protection de leurs droits et d'amélioration de la qualité de vie de plus de 50 millions de citoyens handicapés, a été lancée le 23 janvier 2007.

Si nous voulons atteindre le but d'1 000 000 de signatures, 5000 signatures devront être réunies chaque jour, par voie électronique ou manuellement, d'ici la **date de clôture officielle de la campagne, le 4 octobre 2007.**

Les membres de SME sont vivement encouragés à signer la campagne et à en faire la publicité dans leurs pays et réseaux respectifs.

Pour de plus amples informations et pour signer la campagne: le site web dédié à la campagne, www.1million4disability.eu

Mental Disability Advocacy Center

La Bulgarie est accusée de violation du droit à l'éducation sur plus de 3 000 enfants placés en institution

Le Mental Disability Advocacy Center (MDAC) a déposé en février une plainte collective auprès du Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe, en avançant le fait que la Bulgarie viole le droit à l'éducation et discrimine des enfants ayant un handicap intellectuel réel ou supposé en n'offrant aucune éducation à plus de 3 000 enfants placés dans des homes pour enfants handicapés mentaux. Ces institutions se trouvent en général dans des lieux reculés et le personnel non qualifié ne comprend que peu ou pas du tout les besoins ou les droits des enfants ayant un handicap intellectuel.

Dans sa plainte le MDAC argue aussi du fait que la Bulgarie – un Etat membre de l'UE – ne peut invoquer le manque de ressources ou une «réalisation progressive des droits» pour défendre ses pratiques discriminatoires. Les violations en question sont le résultat direct d'une politique et d'une mise en application inappropriées et inadéquates.

Pour de plus amples informations: le site web du MDAC, <http://www.mdac.info/>

Source: Communiqué de presse du MDAC

Open Society Mental Health Initiative

L'OSMHI soutient une initiative de désinstitutionnalisation de niveau national en Serbie

Cette initiative s'appelle «*Community for All Initiative: Serbia*» et elle incarne l'effort conjoint de la Open Society Mental Health Initiative (OSMHI) et du ministère serbe du travail, de l'emploi et de la politique sociale. Judith Klein, directrice de l'OSMHI, et Slobodan Lalović, ministre serbe du travail, ont signé le 29 novembre 2006 un protocole d'accord qui prévoit un plan général. Ce plan est mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2007 par le ministère en

partenariat avec l'OSMHI et la Société serbe d'aide pour le syndrome de Down. Cette initiative serbe est un événement sans précédent en Europe centrale et orientale.

Pour de plus amples informations: le site internet de l'OSMHI,

<http://www.osmhi.org/index.php?page=98>

Source: Weekly Update de l'OSMHI

Plateforme Sociale

Nouveau site internet

Le 9 mars 2007, la Plateforme Sociale a lancé son nouveau site internet. Le design du site a été totalement renouvelé et son opérationnalité améliorée, afin de permettre une consultation plus facile.

Parmi les nouveautés, il faut mentionner l'intégration du «Weekly Update» (connu actuellement sous le nom de «Weekly Mailing»). Cette publication électronique envoyée tous les vendredi est désormais accessible pour le grand public via une souscription en ligne.

Le nouveau site internet est accessible sous la même adresse URL:

<http://www.socialplatform.org/>.

V. UNION EUROPEENNE

Demande d'une Constitution européenne plus sociale

Neuf Etats membres ont signé une déclaration qui vise à inclure une «Europe sociale» dans la Constitution.

Ce texte a été présenté le 14 février 2007 à Paris par le Ministre français du travail, Gerard Larcher. La Belgique, la Bulgarie, Chypre, l'Espagne, la France, la Grèce, la Hongrie, le Luxembourg et l'Italie font partie des signataires de cette déclaration. Ces pays pensent qu'il faut un lien entre la relance institutionnelle et la résurrection d'une «Europe sociale».

Ce document met en lumière la nécessité de «renforcer le modèle social européen» et de «renforcer la convergence économique et sociale au sein de l'UE» afin de promouvoir l'emploi, l'égalité des chances sur le marché du travail, l'apprentissage tout au long de la vie et la modernisation du système de protection sociale. Les signataires estiment que la lutte contre le chômage doit être une priorité absolue pour les Etats membres de l'UE.

Pour de plus amples informations: lisez tout le texte de la déclaration,

http://www.euractiv.com/29/images/Un%20Nouvel%20Elan%20pour%20l%27Europe%20sociale_tcm29-161787.pdf

Source: EurActiv Daily Update

L'Agence européenne des droits fondamentaux a démarré ses activités le 1er mars 2007

L'Agence européenne des droits fondamentaux doit commencer ses travaux le 1er mars à Vienne (Autriche), en tant que successeur de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (EUMC). La mission de l'Agence consiste avant tout à mettre des compétences en matière de droits fondamentaux à la disposition des institutions européennes et des Etats membres. Elle collecte et analyse des informations. Elle élaborera également des méthodes et des normes pour rendre les données plus comparables, plus objectives et plus fiables au niveau européen. Ces missions sont complétées par des propres travaux de recherche scientifique, dans le cadre de son programme de travail annuel ou bien sur demande du Parlement européen, du Conseil ou de la Commission, ainsi que par des rapports sur des sujets précis, pour les institutions et les Etats membres.

L'Agence européenne des droits fondamentaux d'un côté, ainsi que le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) de l'autre, se compléteront bien et leurs travaux seront bien distincts. Au contraire de la CEDH, l'Agence des droits fondamentaux ne jugera pas des cas individuels mais sera au service des institutions et des Etats membres, de la société civile et du public, en mettant à leur disposition des compétences scientifiques et des informations de fond sur des sujets précis en matière de droits fondamentaux, dans le cadre de son programme de travail. La coopération étroite avec le Conseil de l'Europe doit être garantie par un accord de coopération.

Dans ses travaux, l'Agence aura besoin notamment du soutien de la société civile et des nombreuses organisations non gouvernementales. C'est la raison pour laquelle le règlement

prévoit expressément une collaboration étroite avec les organisations non gouvernementales et les institutions de la société civile, ainsi que la constitution d'un réseau de coopération («Plateforme des droits fondamentaux»).

Elisabeth Muschik, vice-présidente de SME, a assisté au lancement de l'agence, organisé à Vienne.

Pour de plus amples informations: le site web de l'EUMC,

<http://eumc.europa.eu/eumc/index.php>

Source: communiqué de presse de la présidence allemande de l'UE

Conseil européen de la recherche

Le conseil européen de la recherche (CER), premier organisme de financement paneuropéen conçu pour soutenir des projets de «recherche aux frontières de la connaissance» dans tous les domaines de la science, est devenu une réalité. L'acte officiel de création a été adopté par la Commission le 22 février et le premier appel à propositions, destiné aux chercheurs en début de carrière, a été lancé. Il permettra d'accorder près de 300 000 euro de subventions directes en 2007. En invitant les esprits les plus originaux à repousser les frontières du savoir actuel, le CER peut ouvrir la voie à de nouvelles découvertes susceptibles d'aider l'Europe à répondre aux défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels elle est confrontée. Le CER a été officiellement installé lors d'une conférence qui s'est tenue à Berlin les 27 et 28 février 2007.

Pour de plus amples informations: le site web de la Commission européenne,

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/223&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

Source: communiqué de presse de la Commission européenne

VI. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Réunion du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs, 22 février 2007, Bruxelles (Belgique)

Le Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs a adopté deux rapports sur l'emploi, la protection sociale et l'inclusion sociale. Ces rapports contiennent des messages relatifs aux réalisations faites dans le cadre de l'agenda de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, le fonctionnement des marchés du travail, la cohésion et la protection sociales. Les ministres européens ont également affirmé la nécessité de renforcer la dimension sociale de l'Europe. Le Portugal et la Finlande ont présenté une contribution commune considérant que le modèle social européen est l'élément clé pour répondre aux défis de l'avenir.

Pour de plus amples informations: le site web de la Commission,

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/202&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

Source: La Lettre, Fondation Robert Schuman

VII. COMMISSION EUROPEENNE

Priorités de l'UE pour 2008

Lors de sa présentation des priorités de la Commission pour 2008, le 27 février 2007, la secrétaire générale Catherine Day a déclaré que l'Union européenne (UE) devait agir de façon positive par rapport aux opportunités offertes par la mondialisation, afin d'assurer aux citoyens que l'avenir de l'Europe sera façonné comme ils le souhaitent.

Les priorités identifiées par la Commission sont:

- créer une «société de la connaissance» et assurer une croissance continue grâce aux moyens de la stratégie de Lisbonne;
- veiller à ce que l'UE maintienne son avance s'agissant des mesures relatives au changement climatique et à la croissance durable;
- traiter des problèmes liés que sont la démographie et la migration;
- poursuivre, le 10 mai 2007, la double approche, en consacrant encore plus d'efforts pour convaincre les citoyens de la pertinence de l'UE, pour que les Etats membres

puissent réaliser en toute confiance les changements institutionnels qui sont plus que nécessaires.

Elle a aussi expliqué qu'au niveau interne la Commission était en train de changer sa façon de travailler en vue d'une meilleure réglementation.

Pour de plus amples informations: le site web d'EurActiv,

<http://www.euractiv.com/en/agenda2004/eu-priorities-2007-meeting-challenges-globalisation/article-162029>

Source: Daily Update d'EurActiv

DG Emploi et Affaires Sociales

Publication de la dernière revue de la législation européenne relative à l'antidiscrimination

Le Réseau européen d'experts juridiques spécialisés dans la lutte contre les discriminations vient de publier le quatrième numéro de la série de revues de la législation. Cette revue propose un aperçu de la jurisprudence de la Cour européenne de justice et de la Cour européenne des droits de l'homme et fait le point sur les développements juridiques nationaux et les politiques européennes.

Cette revue de la législation est désormais disponible en ligne en anglais, français et allemand. Pour commander un exemplaire papier, envoyez un courrier électronique à: review@non-discrimination.net.

Pour de plus amples informations: le site web de la Commission,

http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/public/pubst_fr.htm

DG Santé et Protection des consommateurs

Nouveaux documents dans le domaine de la santé publique

Le 16 février 2007, la Commission européenne a publié trois documents d'importance dans le domaine de la santé publique:

1. la décision de la Commission portant adoption du programme de travail 2007 relatif à l'application du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique (2003-2008) – Disponible en 21 langues:

[http://eur-](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2007/l_046/l_04620070216fr00270044.pdf)

[lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2007/l_046/l_04620070216fr00270044.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2007/l_046/l_04620070216fr00270044.pdf)

2. la décision de la Commission fixant les nouveaux principes et critères généraux pour la sélection et le financement d'actions engagées au titre du programme de santé publique:

[http://eur-](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2007/l_046/l_04620070216fr00450050.pdf)

[lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2007/l_046/l_04620070216fr00450050.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2007/l_046/l_04620070216fr00450050.pdf)

3. l'appel à proposition pour 2007 sous la responsabilité de l'Agence exécutive pour le programme de santé publique (PHEA - Public Health Executive Agency):

http://ec.europa.eu/health/ph_programme/howtoapply/call_for_propal_fr.htm

Par ailleurs, le rapport final du groupe d'évaluation par les pairs sur l'implication des parties prenantes de la DG SANCO (Peer Review Group on Stakeholder Involvement) est maintenant disponible (en anglais) sur le site de la DG SANCO:

http://ec.europa.eu/consumers/reports/peer_review_report_2006_en.pdf

Réduire les dommages liés à l'alcool dans l'UE

Une fiche d'information et un Eurobaromètre spécial sur la réduction des dommages liés à l'alcool dans l'UE peuvent maintenant être consultés sur le site web de la Commission.

Pour lire la fiche d'information:

http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/alcohol/documents/alcohol_factsheet2_fr.pdf

Pour lire l'Eurobaromètre spécial sur les attitudes face à l'alcool:

http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/alcohol/documents/ebs272_fr.pdf

Évaluation de Santé-UE - Le portail de la santé publique de l'Union européenne

La Commission européenne effectue une révision du portail de la santé publique de l'Union européenne et vous invite à y contribuer.

Pour participer, veuillez compléter le questionnaire en ligne, qui est disponible en 22 langues:
http://ec.europa.eu/health-eu/news/logos/promotion_fr.htm

VIII. PARLEMENT EUROPEEN

Nouveau rapport de l'OMS sur les désordres neurologiques

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a présenté au Parlement européen le 27 février 2007 un nouveau rapport, «*Troubles neurologiques: enjeux pour la santé publique*». C'est John Bowis, député européen, qui a accueilli ce rapport qui révèle que, sur le milliard de personnes atteintes d'un trouble neurologique, allant de l'épilepsie à la maladie d'Alzheimer, de l'infarctus au mal de tête, 50 millions de ces personnes souffraient d'épilepsie et 24 millions d'Alzheimer et d'autres formes de démences. Environ 6.8 millions de personnes meurent chaque année à cause de troubles neurologiques. En Europe, le coût économique des maladies neurologiques avoisinait les 139 milliards d'euros en 2004.

Les personnes atteintes de troubles neurologiques, leurs familles et leurs soignants ont du mal à accéder aux soins appropriés. Le rapport recommande une série d'actions simples mais efficaces. Il encourage une plus grande implication des décideurs, une meilleure sensibilisation sociale et professionnelle, des stratégies qui traitent de la stigmatisation et la discrimination, une construction de la capacité nationale et une collaboration internationale.

Pour télécharger l'intégralité du rapport (en anglais): le site web de l'OMS,
http://www.who.int/mental_health/neurology/neurological_disorders_report_web.pdf

Pour de plus amples informations: le site web de l'OMS,
<http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2007/pr04/fr/index.html>

Source: communiqué de presse de l'OMS

Réforme du Parlement européen

Le 15 février 2007, la Conférence des Présidents (les leaders de l'ensemble des groupes politiques) a décidé à l'unanimité de mettre en place un groupe de travail pour réformer le Parlement. Le groupe de travail se concentrera sur la manière de rendre le travail du Parlement plus efficace, d'accroître la présence des députés et de rendre les séances plénières plus vivantes et intéressantes pour les médias. Le groupe a aussi l'intention d'introduire un débat annuel sur les priorités du Parlement et de vérifier la pratique actuelle du renouvellement à la mi-législature de fonctions parlementaires.

Pour de plus amples informations: le site web du parlement européen,
http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/008-3202-050-02-08-901-20070215IPR03201-19-02-2007-2007-false/default_fr.htm

Source: communiqué de presse du Parlement européen

Le Parlement européen adopte un rapport sur les services sociaux

Le 14 mars 2007, le Parlement européen a adopté le rapport du député européen Ferreira sur les services sociaux dans l'Union européenne, et a insisté sur la nécessité d'une approche positive sur les services sociaux d'intérêt général (SSIG). Le rapport rappelle que c'est un non-sens d'opposer, d'une part, les normes relatives à la concurrence, aux aides publiques et au marché et, d'autre part, les concepts de service public, d'intérêt général et de cohésion sociale. Le rapport montre également qu'il est toutefois nécessaire de réconcilier ceux-ci en faisant la promotion de «synergies positives» entre les chapitres économiques et sociaux. Il avance que les normes liées à la concurrence, aux aides d'Etat et au marché intérieur doivent respecter les obligations de service public, et non l'inverse.

Pour télécharger l'intégralité du rapport: le site web du Parlement européen,
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A6-2007-0057+0+DOC+XML+V0//FR>

Source: Newsflash du Cecodahs

IX. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Santé mentale et prisons

Le bureau européen de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) soutient depuis 12 ans un projet «*Santé en Prison (HIPP – Health in Prisons Project)*» dont l'objectif global est la promotion de la santé en prison.

Un réseau de 34 pays européens oeuvre à ce programme dont les buts sont de réunir les acteurs-clés et à travers eux rapprocher la santé en prison des structures de santé publique, de créer un pool de connaissances et d'expériences et servir de mécanisme d'impulsion pour soutenir les politiques de santé des pays et des institutions afin d'améliorer l'état sanitaire des prisons.

Chaque année, une conférence, résultat des travaux de l'année écoulée, est organisée. Jusqu'à présent, les sujets étudiés relevaient essentiellement de la mauvaise santé physique: tuberculose, VIH, etc. Le thème retenu pour la Conférence d'octobre 2007 en Slovaquie est (enfin) la santé mentale.

Il est acquis que l'environnement carcéral n'est pas favorable à une bonne santé mentale: ce n'est pas un lieu ni de prévention ni de maintien de la santé mentale des prisonniers. Une grande proportion de prisonniers souffre de maladies mentales ou d'accoutumance aux drogues. Environ 10% de cette population nécessite un traitement ou un suivi attentif, inexistant en prison.

Le plan d'action proposé pour améliorer la problématique de la santé mentale en prison s'organise sur base d'un document à élaborer au cours de cette année, qui sera discuté et amendé lors de la Conférence d'octobre 2007, avant d'être largement diffusé vers tous les acteurs et responsables.

Les principes suivants sont les objectifs à réaliser:

1. toutes les prisons établiront un programme afin de réduire les effets de l'emprisonnement sur la santé mentale et d'encourager la promotion de la santé mentale;
2. former le personnel à détecter le plus tôt possible les problèmes de santé mentale et être à même d'intervenir pour prodiguer des soins primaires;
3. les prisonniers nécessitant des soins psychiatriques ne devraient pas être en prison;
4. les prisonniers dans l'attente d'un transfert vers une institution spécialisée en santé mentale devraient relever de travailleurs formés en soins de base et avoir accès à un soutien spécialisé proche des services de santé mentale dans la communauté.

SME est partie prenante de ce programme et lance un appel à ses membres - associations, services et individus ayant une expérience dans ce secteur - afin de créer un groupe de travail actif dans ce domaine.

Pour de plus amples informations: Lars Moller, responsable OMS du projet «Santé dans les prisons», Tél 0045 39171214, E-mail lmo@euro.who.int, ou contactez le secrétariat de SME, E-mail info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68

Merci à Colette Versporten, membre du conseil d'administration de SME, pour cette contribution.

Le site Internet sur la santé mentale a été amélioré

Beaucoup d'événements se sont produits au cours des dernières années dans le domaine de la santé mentale. L'OMS-Europe a fait beaucoup pour appuyer la mise en application de la déclaration d'Helsinki et son plan d'action. Pour bien refléter les avancées en santé mentale qui se sont produites depuis la conférence ministérielle d'Helsinki, le site Internet du programme pour la santé mentale de l'OMS a été revu en termes de contenu et de design. Ce site héberge à présent des informations complètes sur le travail réalisé par les pays.

Pour visiter le site: <http://www.euro.who.int/mentalhealth>

X. NATIONS UNIES

Résultats d'une enquête mondiale sur l'action des gouvernements pour la mise en application des normes des Nations Unies sur l'égalisation des chances pour les personnes handicapées

C'est au cours d'une conférence de presse au quartier-général des Nations-Unies en février que Sabri Rbeihat, rapporteur spécial des Nations Unies pour les personnes handicapées, a fait savoir que pas un seul pays n'avait pris les mesures nécessaires pour assurer l'égalité des

chances aux personnes handicapées, selon la première enquête mondiale sur les actions entreprises par les gouvernements pour atteindre cet objectif.

Cette enquête a été envoyée à des organes gouvernementaux et à des organisations de personnes handicapées dans 191 pays. 114 de ces pays ont renvoyé une réponse. Le questionnaire portait sur un large éventail de sujets, dont les politiques et la législation, l'allocation de ressources, le logement, la santé et les soins médicaux.

M. Rbeihat a souligné que le questionnaire avait joué un rôle important de sensibilisation.

Pour de plus amples informations: le site web des Nations Unies, <http://www.un.org/News/>

Source: Communiqué de presse des Nations Unies

XI. DIVERS

Exposition ouverte sur le thème de la santé mentale

Au cours des dernières années, le grand public a de mieux en mieux compris le rôle puissant que les arts pouvaient jouer dans la promotion de la santé mentale positive et du bien-être.

Pour attirer l'attention sur le sujet, Project Ability, une des plus grandes organisations écossaises spécialisées dans l'art, va présenter une exposition ouverte sur le thème de la santé mentale. L'exposition s'appelle «*Mental Image*» et elle débutera lors de la semaine de la santé mentale en octobre 2007. Project Ability invite des artistes du monde entier à présenter des œuvres (tous supports) qui illustrent leurs idées et leurs sentiments par rapport à la santé mentale, du point de vue de la maladie ou du point de vue du bien-être. Les œuvres sélectionnées seront exposées dans les deux galeries de Project Ability du 4 octobre au 23 novembre.

Pour de plus amples informations: le site web de Project Ability,

<http://www.project-ability.co.uk/news/mentalimage.htm>

Un jugement d'un tribunal suisse autorise l'euthanasie chez les malades mentaux

Un jugement de la plus haute instance suisse donne la possibilité aux personnes atteintes de maladies mentales graves de recevoir l'aide des médecins pour mettre un terme à leur vie.

La Suisse autorisait déjà, dans certaines circonstances, le suicide assisté médicalement pour les patients en phase terminale. La décision du tribunal fédéral met la maladie mentale sur un pied d'égalité avec la maladie physique.

Plusieurs organisations se sont constituées en Suisse pour aider les personnes qui souhaitent se suicider et aider quelqu'un à mourir n'est pas punissable en Suisse à condition que cet acte ne soit pas motivé par un «*motif égoïste*»

La situation est toutefois qualifiée de «*dangereuse*» dans la mesure où elle pourrait faire augmenter rapidement le nombre de personnes se rendant en Suisse pour bénéficier d'un suicide assisté.

Les juges ont clairement indiqué dans leur décision que certaines conditions devraient être remplies avant que la demande de suicide assisté présentée par une personne malade mentale soit acceptée: «*Il convient de distinguer entre le désir de mort exprimant un trouble psychiatrique curable, qui nécessite d'être traité, et le [désir de mort] basé sur une décision permanente et bien réfléchie prise par une personne saine d'esprit, lequel doit être respecté.*»

Reste à savoir si tous les médecins suisses seront disposés à prescrire une dose mortelle de penthiobarbital à une personne malade mentale. Un expert en éthique médicale, reconnu au niveau international, pense qu'une telle politique sera difficile à mettre en oeuvre et dangereuse d'application. Selon lui, cette politique pourrait conduire à une «*pente très glissante*», permettant à tout un chacun de demander une aide pour mourir en invoquant des souffrances émotionnelles et psychologiques insupportables: les grands brûlés, les personnes gravement défigurées, celles qui sont émotionnellement détruites par la perte d'un enfant ou d'un conjoint et même les personnes qui connaissent un échec dans leur carrière.

La Suisse est un des premiers pays en Europe à autoriser le suicide assisté pour les personnes en phase terminale. Les Pays-Bas ont légalisé l'euthanasie en 2001, la Belgique en 2002, alors que la Grande-Bretagne et la France permettent aux personnes en phase terminale de refuser un traitement qui conduirait à la mort.

Pour de plus amples informations: le site web de The Scotsman,

<http://news.scotsman.com/index.cfm?id=183882007>

Source: The Scotsman

XII. SITES INTERNET

Ressources en ligne de l'ILC-UK sur la santé mentale

Ce site web, basé sur le rapport du International Longevity Centre UK (ILC-UK) «*Moving to social integration of people with severe mental illness: from policy to practice*», a été conçu pour servir de centre de ressources pour les groupes d'advocacy souhaitant faire du lobbying auprès de leur gouvernements nationaux en faveur d'une amélioration des politiques et de la fourniture de services.

Pour accéder directement au site web (en anglais):

<http://www.advocacyonline.net/cms/cmsloader?WfJVLp&view=1901,381,1181,0,-html>

Nouveau site internet sur l'anxiété sociale

Le site web fournit des informations sur de nombreux sujets liés à l'éducation et au handicap, ainsi qu'une page d'information spéciale sur l'anxiété sociale. Cette page web inclut des données précises sur l'anxiété sociale: vue d'ensemble, symptômes, cause et perspectives, traitement, histoire, services de soutien, livres, etc.

Pour accéder directement au site web (en anglais):

http://www.k12academics.com/social_anxiety.htm

XIII. PUBLICATIONS

Une nouvelle étude théorique sur la santé mentale chez l'enfant

Une nouvelle étude menée par Atle Ødegård, psychologue clinicien et professeur associé à l'université de Molde (Norvège), a été publiée en ligne dans l'IJIC (International Journal of Integrated Care).

Ce document, intitulé «*Exploring perceptions of interprofessional collaboration in child mental health care*», se base sur le constat selon lequel les enfants ayant des problèmes de santé mentale dépendent de différentes personnes, et qu'il est de la responsabilité des professionnels de rechercher le meilleur moyen pour aider ces enfants et leurs familles.

L'étude propose un possible modèle théorique (PINCOM) et un instrument pour mesurer la perception qu'ont les professionnels de la santé mentale et de l'éducation de la collaboration interprofessionnelle (IPC).

Pour lire cette étude et en découvrir les résultats et les conclusions: le site web de l'IJIC,

<http://www.ijic.org/>

Rapport sur la durabilité des soins de santé en Europe

Différents acteurs européens ont rédigé un rapport intitulé «*Financer des soins de santé durables en Europe*». Leur objectif est de formuler des recommandations spécifiques à l'intention des Etats membres et de l'Union européenne afin de relancer la productivité et l'efficacité des soins de santé.

Les premières recommandations du rapport ont été présentées le 7 décembre 2006 et préconisent:

- une plus grande concurrence dans la prestation de soins de santé, ce qui mènera à des soins orientés vers les résultats et à une meilleure responsabilité;
- «encourager» les patients à consommer sagement et les prestataires à produire efficacement;
- donner plus de poids aux patients grâce à un meilleur accès aux informations relatives à la santé;
- récompenser l'innovation et réformer l'évaluation de la technologie relative à la santé pour améliorer l'efficacité relative des soins de santé (équilibrer l'innovation, les progrès médicaux et les gains de productivité avec les budgets des soins de santé).

Le rapport complet qui détaille ces quatre premières recommandations a été présenté officiellement lors de la conférence «*Financer des soins de santé durables: de nouvelles approches pour de nouveaux résultats*» à Helsinki (Finlande) en février 2007.

Pour de plus amples informations: le site web de SITRA, <http://www.sustainhealthcare.org>

Mise en application de la promotion de la santé mentale

Ce livre a été publié par Margaret Barry et Rachel Jenkins. Il s'agit d'un guide pratique et complet sur la mise en application des programmes de promotion de la santé mentale dans différentes tranches de la population et dans des environnements divers. Ce livre montre comment l'information provenant de la recherche peut être utilisée pour développer des programmes et arriver à de meilleures pratiques. Le texte utilise l'approche «comment faire?» et il réunit un passage en revue de la recherche actuelle avec des conseils pratiques pour la planification et la mise en pratique de programmes. Le livre propose aussi des exemples de programmes internationaux couronnés de succès qui illustrent le processus de mise en pratique. On y trouve également des études de cas pratiques sur la création et l'offre de projets dans différents pays pour illustrer l'application des programmes dans la vie réelle.

Pour commander un exemplaire: le site web d'Elsevier,

<http://intl.elsevierhealth.com/catalogue/title.cfm?ISBN=044310025X#toc>

XIV. EVENEMENTS A VENIR

19-21 avril 2007

6^{ème} conférence européenne d'ACENDIO, «Communication infirmière et pratique multidisciplinaire», Amsterdam (Pays-Bas)

Cette conférence sera consacrée à l'amélioration des soins prodigués aux patients par le biais de la communication infirmière et de la pratique multidisciplinaire.

Pour de plus amples informations: le site internet d'ACENDIO,

<http://www.oudconsultancy.nl/acendioadam/amsterdam/acendioprogramth.html>

26-27 avril 2007

Conférence sur «La Santé Mentale dans l'environnement humanitaire», Oslo (Norvège)

Objectifs de la conférence:

- sensibiliser à l'importance de prendre en compte la santé mentale dans l'environnement humanitaire;
- accorder plus de priorité à la santé mentale dans le travail des organisations humanitaires internationales, des organisations non gouvernementales et des gouvernements;
- inclure la santé mentale dans les programmes humanitaires.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence,

<http://www.copewithcrisis.no/english/index.html>

NOUVEAU!! 8 mai 2007

Conférence finale de «Closing the Gap», «Action for Health Equity», Bruxelles (Belgique)

Alors que les niveaux de santé des pays européens figurent parmi les meilleurs au niveau mondial, toutes les personnes n'en bénéficient pas de la même manière. Les principaux objectifs de la conférence sont:

- générer du soutien en faveur de la lutte contre les inégalités en matière de santé;
- mettre en lumière les actions menées au niveau local, national et européen;
- discuter d'initiatives stratégiques de lutte contre les inégalités en matière de santé dans tous les pays européens partenaires;
- impliquer les autres secteurs politiques pour réaliser ce but.

Pour de plus amples informations: le portail européen des inégalités de santé,

<http://www.health-inequalities.eu/?uid=dd5671dc4b59941ee14dd0b78cb38db7&id=home>

10-12 mai 2007

Conférence de l'Europe en Action, «Les droits civiques pour tous – Des droits civiques complets et une protection légale pour les personnes ayant un retard intellectuel», Varsovie (Pologne)

Les thèmes principaux de cette conférence seront: le soutien dans la prise de décision et la représentation légale; la citoyenneté pleine et entière et la protection légale; et la perte de la capacité légale et ses conséquences.

Pour de plus amples informations; le site web consacré à la conférence,
www.EuropeInAction.org

10-12 mai 2007

9^{ème} conférence du NNDR, «La participation de tous – en première ligne de la recherche sur le handicap», Göteborg (Suède)

La conférence du NNDR (Nordic Network on Disability Research) offrira une vaste plateforme de discussion sur les défis actuels et inédits qui se posent à la recherche dans le domaine du handicap.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence,
<http://www.nndr2007.com/>

NOUVEAU!! 17-20 mai 2007

16^{ème} séminaire du CEDEP, Démocratie et Santé Mentale, Bucarest (Roumanie)

Ce séminaire est organisé par le Comité Européen Droit, Ethique et Psychiatrie (CEDEP), en coopération avec l'Association roumaine pour la santé mentale.

Les principaux thèmes de ce séminaire seront:

- Revue des situations en Europe, en particulier pour les nouveaux Etats membres de l'Union Européenne;
- Psychiatrie entre politique, droit et éthique;
- Qu'est-ce qu'une psychiatrie démocratique?;
- Figures de l'usager.

Une réflexion transnationale sera sollicitée de la part des professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale, des usagers, des juristes et magistrats, des sociologues, des philosophes, des élus politiques, etc.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Raluca Nica, E-mail lrs@clicknet.ro, ou visitez le site web du CEDEP, www.vvqg.be/CEDEP

24-26 mai 2007

Congrès International de la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale (LBFSM), «Jusqu'ici tout va bien...», Bruxelles (Belgique)

Le projet des organisateurs est d'inviter à poursuivre la réflexion sur des questions de fond (La santé mentale et les nouveaux contextes de vie, Santé Mentale et Santé Publique, La notion de Résistance...), organisées en thématiques transversales, à partir des pratiques cliniques et des lectures que permettent la sociologie, l'anthropologie, la philosophie, le droit et d'autres disciplines qui aujourd'hui s'associent volontiers à l'univers de la santé mentale.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la LBFSM, Tél +32 2 511 55 43, E-mail emessens@skynet.be

31 mai- 2 juin 2007

Conférence 2007 de SME, «Pas de Santé sans Santé Mentale: du slogan à la réalité», Vienne (Autriche)

Le thème central de la conférence sera les connections et la cohérence entre les politiques européennes et leur impact sur la santé mentale de la population.

Les participants venus de tous les pays d'Europe seront encouragés à discuter des possibles stratégies de mise en œuvre de la santé mentale tout au long de la vie et à initier des coopérations entre différentes organisations et institutions travaillant sur les questions de santé mentale aux niveaux européen et national.

Vous pouvez contribuer en envoyant vos idées pour les ateliers qui vous intéresseraient.

Pour de plus amples informations, merci de contacter: office@promente-wien.at ou info@mhe-sme.org

5-6 juin 2007

Conférence sur la Semaine de l'emploi 2007, L'Europe du travail – Créer plus d'emplois et de meilleurs emplois, Bruxelles (Belgique)

La toute première priorité pour l'avenir socio-économique de l'Europe réside dans la création d'emplois de qualité et les dirigeants politiques s'attèlent à la promotion de résultats concurrentiels. Quelle pourrait être la contribution des secteurs publics et privés, en tant qu'employeurs, employés, agences ou officiels?

Pour de plus amples informations: le site web de la conférence,
<http://www.employmentweek.com/>

15-17 juin 2007

8^{ème} Conférence de l'Union européenne de l'Emploi Aidé (European Union of Supported Employment – EUSE), Belfast (Irlande du Nord)

La conférence, «*Emploi aidé – Fonctionne-t-il pour tout le monde?*», a pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques dans l'emploi aidé, ainsi que d'explorer la façon dont ce modèle peut être utilisé avec d'autres groupes désavantagés. La conférence posera aussi cette question: «*L'emploi aidé fonctionne-t-il pour tout le monde?*», et si ce n'est pas le cas, pourquoi?.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence,
<http://www.euseconference2007.org>

18-19 Juin 2007

15^{ème} conférence européenne des services sociaux: «Egalité des chances: Le défi des services sociaux et de santé pour une Europe de la diversité», Berlin (Allemagne)

Cette conférence rassemblera plus de 400 délégués issus des principales organisations nationales, européennes, privées et publiques du secteur de l'action sociale et leur permettra d'apprendre ensemble à optimiser les possibilités offertes à tous, jeunes ou vieux, indépendamment de leurs points faibles ou de leur handicap.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Sarah Wellburn, Tél +44 1273 549817, E-mail sarah.wellburn@socialeurope.com

19-23 août 2007

Congrès Mondial sur la Santé Mentale de la Fédération Mondiale pour la Santé Mentale, Hong Kong (Chine)

Le thème du congrès de cette année est «*L'Impact de la Culture sur la Santé Mentale: l'Orient rencontre l'Occident*».

Pour de plus amples informations: le secrétariat du congrès, Tél +852 2778 7173, Fax +852 2770 9345, e-mail info@wmhc2007.com, ou le site web dédié au congrès,
www.wmhc2007.com

25-29 août 2007

13^{ème} Congrès International de la Société Européenne pour la Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, «Comblant les vides – Intégrer les perspectives en santé mentale de l'enfant et de l'adolescent », Florence (Italie)

Le 13^{ème} congrès international de l'ESCAP est conçu pour offrir aux cliniciens, aux chercheurs, aux travailleurs de la santé et aux personnes intéressées par le bien-être des enfants et des adolescents une véritable appréciation des méthodes contemporaines d'évaluation et d'intervention.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Cecilia Sighinolfi, E-mail cecilia.sighinolfi@azzurro.it, ou visitez le site web dédié à la conférence, http://www.escap-net.org/web/index.php?option=com_content&task=view&id=69&Itemid=148

28 août – 1er septembre 2007

24^{ème} Congrès mondial de l'IASP, «Prévenir le suicide tout au long de la vie: Rêves et réalités», Killarney (Irlande)

Le congrès de l'IASP (International Association for Suicide Prevention) traitera des inquiétudes liées à l'augmentation du nombre de suicides, ainsi que des différents aspects du traitement de cette tragédie sociale et médicale.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence,
<http://www.iasp2007.org/>

31 août, 1-2 septembre 2007

«Un monde de possibilités», 8^{ème} Congrès International d'Autisme Europe, Oslo (Norvège)

Les objectifs du congrès sont: mettre en lumière les résultats pratiques, les valeurs et les implications de la recherche au vu de sa contribution à la qualité de vie et au développement

des personnes souffrant d'ASD (Autism Spectrum Disorder –troubles du spectre autistique). Toutes les présentations se feront le reflet de cet objectif.

Pour de plus amples informations: le site internet du congrès,

<http://www.autismcongressoslo.org/comweb.asp?ID=1&segment=1&session=>

NOUVEAU!! 25-27 octobre 2007

5^{ème} congrès européen sur la violence dans la psychiatrie clinique, «Prévention, traitement et gestion de la violence au niveau individuel, institutionnel et gouvernemental», Amsterdam (Pays-Bas)

Le but de ce congrès est de promouvoir et faire circuler dans les sphères concernées les savoirs actuels sur la reconnaissance, l'évaluation, la prévention, le traitement, les interventions, les soins post-cure et la gestion thérapeutique de la violence en matière de soins de santé mentale au sein de la psychiatrie clinique.

Le congrès est aussi organisé dans l'objectif de fournir aux chercheurs, aux praticiens des soins de santé (psychiatres, psychologues, infirmières psychiatriques et autres professionnels), aux managers, aux éducateurs, aux formateurs, aux promoteurs, aux théoriciens et autres l'opportunité de présenter leur travail, d'échanger des informations, de se constituer un réseau et de promouvoir la collaboration internationale.

Le congrès proposera des conférences, séminaires, ateliers et présentations d'affiches.

Pour de plus amples informations: le site web dédié au congrès,

<http://www.oudconsultancy.nl/violenceadam/index.html?1165518627968>

18-21 novembre 2007

10^{ème} Conférence SMES-EUROPA, «15 ans après...», Rome (Italie)

Le but de la conférence est:

1. De faire une évaluation rétrospective: «...quelle est la situation au bout de 15 ans?», qu'est-ce qui a été changé de manière positive ou négative?
2. Des perspectives et propositions pour le futur, des priorités absolues en matière de droits et d'accès à la santé et aux services sociaux pour les personnes sans abri.

Pour de plus amples informations sur la conférence: le site web de SMES-EUROPA,

http://www.smes-europa.org/Rome2007_10conf_SMES_UK.htm

19-21 juin 2008

Conférence thématique de l'Association mondiale de la psychiatrie, «Dépression et bonnes conditions psychiatriques dans les soins primaires», Grenade (Espagne)

Les principaux objectifs de la conférence seront les suivants:

- Présenter de nouvelles données sur les signes avant-coureurs de la dépression;
- Débattre de leur pertinence dans le cadre de la promotion de la santé et de la prévention de la dépression;
- Promouvoir l'échange entre les professionnels des soins primaires et ceux de la santé mentale sur la gestion de la dépression et d'autres troubles mentaux courants.

Pour de plus amples informations sur la conférence: personne de contact, Dr. Francisco

Torres-González, E-mail ftorres@ugr.es, ou visitez le site web dédié à la conférence,

<http://www.wpa2008granada.org>

Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?

Merci d'envoyer cela à info@mhe-sme.org